

*Dispersion et réinvention permanente du journalisme,
Roselyne Ringoot, Jean-Michel Utard, 1^o juin 2007
GRIPIC-CELSA/CRAPE, avec le soutien du REJ*

Regards croisés sur les enjeux contemporains du journalisme

Genèse (Jean_Michel Utard)

Si le travail que nous allons brièvement présenter ici s'inscrit dans le cadre général des études sur les transformations du journalisme, il n'ambitionne pas pour autant de construire l'histoire de cette pratique sociale : pas plus l'histoire de sa structuration que celle de ses productions. Paradoxalement, c'est dans les formes marginales ou émergentes de production d'information que nous sommes allés chercher les signes de ces transformations : internet, magazines, gratuits, presse consumériste, blogs, médias de source.

Le paradoxe est double :

- d'une part, parce que le choix de ces objets présupposait que nous leur accordions un air de famille avec le journalisme, et que donc nous nous référions à une définition préalable de celui-ci.

- d'autre part, parce que ces pratiques émergentes étaient socialement considérées comme des dérives, des subversions, voire des négations du journalisme tel qu'il s'était institutionnalisé dans l'histoire.

Nos premiers travaux collectifs sur l'information locale en ligne nous avaient conduits à prendre nos distances avec des conceptions normatives du journalisme, d'origine souvent endogène. Si les nouvelles technologies ne remettent pas en cause les fonctions de médiation, elles contribuent à rendre plus visibles les transformations qui affectent la production et la circulation de l'information. Ces transformations, nous les avons dans un premier temps identifiées comme des formes de « brouillage », c'est-à-dire comme la remise en cause d'un ordre du discours qui semblait jusque là établi : qu'il s'agisse des contenus (ce dont on peut parler), qu'il s'agisse des intentionnalités pragmatiques (informer, distraire, promouvoir), qu'il s'agisse des rôles des acteurs du processus (sources, journaliste, public), qu'il s'agisse des formes du discours (les genres médiatiques). A tous ces niveaux et bien d'autres les frontières semblaient s'effacer, symptôme soit de la disparition de l'ordre du discours journalistique, soit de son absorption dans un ordre différent qui serait celui de la communication.

Le caractère évidemment normatif de ces constats - puisqu'il renvoie à l'existence de normes sociales et discursives de la pratique journalistique, régulant la réalisation d'une fonction sociale considérée comme essentielle - nous a conduit à interroger les deux versants de cet ordre du discours : celui des pratiques, à travers l'étude de la sociologie professionnelle, et celui des discours, à travers l'examen de la notion de genre du discours.

- la première approche, s'appuyant sur les travaux de Denis Ruellan et les recherches empiriques synthétisées par Neveu (2001), nous a conduit à conclure à l'hétérogénéité constitutive du journalisme professionnel qui, s'il constitue un ordre, est un ordre fragmenté

et discontinu dans sa structuration interne et poreux vers son extérieur.

- la seconde, interrogeant les genres tels qu'ils apparaissent dans la littérature scientifique et professionnelle, met en évidence le caractère labile de la notion, à l'absence d'un système générique qui renverrait à une identité énonciative et à l'impossibilité d'établir des liens stables entre les genres, tels qu'ils peuvent se fixer, et les pratiques journalistiques telles qu'elles se sont structurées.

Fallait-il alors renoncer à mettre au jour des régularités, et balayer l'évidence qu'il existe des formes de régulation de la production d'un discours spécifique du journalisme ? Il nous a semblé au contraire qu'il était possible de penser à la fois les discontinuités dans les discours et l'hétérogénéité des pratiques d'un côté, et les régularités d'un ordre du discours propre de l'autre.

Pour cela il nous a paru nécessaire de décentrer le regard par rapport aux formes institutionnalisées et légitimes du journalisme. C'est-à-dire que nous avons considéré que d'autres formes et d'autres acteurs que ceux labellisés par la profession contribuaient à la construction d'un ordre que nous continuons à appeler journalistique. Le concept de « dispersion » emprunté à Foucault et développé par Roselyne Ringoot, a permis de formaliser cette posture et a ouvert des perspectives heuristiques à notre recherche.

Notre démarche n'a jamais été ni simplement déductive, ni simplement inductive. C'est dans un va et vient collectif entre les études de corpus et de terrain et les hypothèses, que s'est construite progressivement la nécessité du recours à d'autres concepts que ceux à notre disposition (« champ » et « paradigme »). Si la mise au jour d'un ordre de discours journalistique reste encore programmatique, c'est qu'il nous est apparu évident de mener des études sur des pratiques et des productions discursives situées sans les rattacher à un ordre préalablement pensé. La presse au féminin, les blogs, la presse gratuite, la presse institutionnelle, le journalisme au Québec, au Brésil et à la Réunion doivent être pensés comme des configurations spécifiques dont on fait l'hypothèse qu'elle relève du même ordre, sans que celui-ci puisse être aujourd'hui circonscrit. L'affirmation même qu'il est en invention signifie qu'il ne peut jamais l'être totalement et définitivement.

Dispersion (Roselyne Ringoot)

En fait, la question des transformations du journalisme nous amène à poser la question des cadres théoriques et des concepts mobilisés dans la construction des objets de recherche. Le journalisme, selon les approches convoquées renvoie à un discours (sciences du langage), à un paradigme (socio-histoire), à un champ (sociologie structurale) ou à une profession (sociologie du travail).

Nous avançons ici que le journalisme est définissable en terme de *dispersion*, terme désignant un processus de tensions entre un ordre et un désordre de discours et de pratiques. La *dispersion* n'est donc pas un état qui caractériserait la volatilité et la déperdition des pratiques journalistiques, mais bien un concept, qui veut saisir la fabrication sociale du journalisme, en divers lieux et par divers acteurs. Parce qu'il nous apparaît que le journalisme est une pratique toujours réinventée et remodelée par différents acteurs et différentes croyances et valeurs, notre approche questionne simultanément ce qu'est le journalisme et ce qui ne l'est pas. Ce double questionnement nous amène à considérer l'entrée par le groupe ou la

communauté professionnelle stricto sensu, comme nécessaire mais non suffisante. Si la fabrication sociale du journalisme s'effectue dans les rédactions et les instances de socialisation professionnelle, elle s'effectue aussi ailleurs.

Le concept de *dispersion* que nous nous approprions avec une grande liberté, est issu de la théorie des « formation discursives » de Michel Foucault (1969), posant un cadre de réflexion sur la constitution des discours savants. Foucault définit une catégorie de savoir ou « formation discursive » par l'articulation de quatre composantes : les objets, les énonciations, les concepts et les stratégies. Les référentiels du savoir (ce dont on parle), les modalités d'expression, l'ancrage conceptuel (à partir de quoi on parle), et les positionnements (opinion ou thèmes à l'œuvre) sont pris dans un jeu relationnel qui les rend interdépendants.

Si l'on s'en tient à cette présentation, la formalisation de Foucault vise à distinguer les discours sociaux en dégagant les traits identitaires de chacun. C'est ce que la postérité de la théorie des formations discursives a retenu. En sciences du langage, Jean-Michel Adam (1997) utilise le terme de formation discursive pour désigner un journal en tant qu'énonciateur collectif, alors qu'en sociologie, Jean Chalaby (1998) met en équivalence champ professionnel et formation discursive. On s'attache davantage au caractère homogénéisant d'un discours/savoir qui renvoie à un groupe donné.

Cependant, dans sa théorisation de la formation discursive, Foucault introduit un autre concept qui nous paraît beaucoup plus intéressant : la *dispersion*. L'homogénéité du discours est contre-balançée ou plutôt complexifiée par le processus de dispersion qui invalide l'équation entre discours et groupe professionnel. Dans sa démonstration portant sur la psychopathologie, l'auteur met en évidence l'imbrication des discours et des dispositifs émanant d'acteurs et d'institutions diverses (médecine, religion, administrations...). En d'autres termes, la production de savoir et la production de normes ne sont pas restreintes à un seul champ. L'institutionnalisation d'un discours n'est pas le fait d'une seule catégorie d'acteurs ni d'un moule énonciatif. Une formation discursive n'est ni pas un jargon à usage interne, ni une collection d'énoncés univoques. Bien au contraire, l'ordre d'un discours est plutôt redevable de la circulation de plusieurs discours et de l'interaction d'acteurs diversifiés.

Partant de là, notre exploitation du concept de *dispersion* dans l'étude du journalisme revendique l'observation des tensions entre ordre et désordre de discours en faisant l'hypothèse que ces tensions ne sont ni accidentelles, ni ponctuelles, et qu'elles sont plutôt une composante identitaire du journalisme. La notion de *dispersion* permet de saisir la complexité à l'œuvre dans l'effectuation du journalisme qui outrepassé la production journalistique en soi et la communauté professionnelle.

Nous avançons que la *dispersion journalistique* se traduit principalement dans les objets, les énonciations et les stratégies comme suit.

La dispersion des « objets » du journalisme (ce dont il parle : l'information) est observable sur deux plans. Le premier concerne l'objectivation thématique de l'information, c'est-à-dire les catégories informatives qui sont plurielles (politique, sport, culture...). Le second concerne l'objectivation structurelle de l'information : ce qu'on dit de l'information dans les discours professionnels, juridique, pédagogique. L'information est à la fois ce qui est dit

dans les journaux et ce qu'on en dit (un ensemble d'hypothèses sur la valeur de l'information, sur le notable, le vraisemblable et le transmissible), donc l'information se transforme en même temps que les discours qui l'objectivent et les pratiques qui la produisent. C'est un objet dispersé.

Cette dispersion de l'information est liée à une dispersion énonciative : dispersion selon les modalités énonciatives liées aux supports médiatiques (écrit, photographique, télévisuel, radiophonique ou multimédia). Mais aussi dispersion des actes énonciatifs : montrer, raconter, dénoncer, expliquer, analyser, témoigner, commenter. Dispersion sur le plan de l'écriture avec la disparité et la mouvance des formats et des genres rédactionnels, la pluralité des styles et des projets éditoriaux. Les énonciations à prendre en compte dans la constitution des objets de savoir du journalisme se situent aussi du côté des sources et des publics.

Les stratégies sont observables en fonction des combinaisons entre objets et énonciations. L'objectivité, la politisation ou la dépolitisation, le sensationnalisme, l'intimisme, ou l'utilitarisme sont autant d'articulations possibles entre des types d'objets de savoir et des types d'énonciations. Mais la dispersion relève tout autant de facteurs discursifs que de facteurs non discursifs. La dispersion s'inscrit dans les dispositifs économiques, juridiques et institutionnels : type d'entreprises, financements privés, publics, et mixtes, structures juridiques, dispositifs organisationnels. La notion de dispersion pose d'emblée les interférences entre le journalisme et les domaines sociaux auxquels il s'adosse.

L'ordre du discours comme processus de raréfaction (Jean-Michel Utard)

L'exploration de cette dispersion ordonnée de la production d'information est devenue le programme commun du REJ, au gré de l'inscription de chacun dans un territoire de recherche. Mais, nous semble-t-il, la notion est suffisamment partagée pour permettre la cohérence collective de ces recherches.

Le REJ a choisi d'organiser sa prochaine étape de réflexion autour de « l'ordinaire du journalisme ». Cela en toute logique, car outre le caractère massif de l'irruption de la parole ordinaire dans l'espace public, c'est sa capacité à produire et diffuser de l'information de manière autonome, et à l'écart de l'ordre économique et professionnel du journalisme institué qui apparaît comme une donnée nouvelle.

La recherche sur le journalisme doit désormais se tourner vers ce fait majeur, nouveau par l'ampleur qu'il prend en profitant des disponibilités technologiques : l'irruption du public journaliste, cette singularisation de l'acte de produire et de diffuser de l'information dont se saisissent les individus dans des pratiques ; celles-ci peuvent être incorporées par les médias de masse, utilisés pour alimenter les contenus et satisfaire les attentes supposées des lectorats ; mais elles sont souvent déliées des espaces traditionnels, affranchis de la tutelle technologique et financière qui maintint l'autorité du groupe professionnel et des éditeurs. Cette étude du "désigné récepteur" qui se "fait émetteur" doit être engagée car cette singularisation de l'acte et de l'être journalistique est de nature à bouleverser le journalisme entendu comme acte d'information d'un vers plusieurs au moyen d'un média, pratiqué dans et hors des cadres socio-professionnels et organisationnels. (DR, 17/12/2006)

Mais si la légitimité de ce décentrement ne fait plus problème (cf la légitimité a priori limitée des objets de la phase précédente), la question de l'appartenance de ces pratiques à une même « formation discursive » ou autrement dit, la question de l'ordre dans la dispersion, doit rester la problématique centrale. C'est-à-dire la mise au jour de règles de la pratique discursive dont on pourra dire qu'elles contribuent à produire un ordre du discours dont relèvent d'autres pratiques similaires, entre autres celles du journalisme professionnel.

Or sur ce point, il semble que ne soit pas achevé le travail de deuil d'une conception en termes d'inclusion ou d'exclusion du territoire aux frontières mêmes mouvantes du journalisme institué, qui représenterait la réalisation certes imparfaite, mais de référence, d'une forme transcendantale de la médiation. Le recours au terme même de « journalisme » pour désigner ce « lieu » est un indice de cette difficulté, dans la mesure où on ne peut le décharger du poids des constructions sociales dont il a été l'objet depuis des décennies.

Je pense que cette prégnance - que l'on trouve de manière particulièrement visible dans les modélisations en termes contractuels de la fonction de médiation journalistique - renvoie plus généralement au deuil inachevé de la conception habermassienne de l'espace public comme espace autonome de délibération rationnelle dans lequel le journalisme aurait tout naturellement construit sa fonction médiatrice. On n'a peut-être pas tiré toute la mesure de la nécessité de penser cet espace comme fragmenté et/ou feuilleté où s'enchevêtrent différents « territoires » de production de l'information.

Si la production de l'information, comme il a été posé en introduction, ne peut être comprise sans faire référence au monde social dans lequel elle naît et se développe, et que par ailleurs ses acteurs ne peuvent, eux aussi, être saisis que par leur parcours dans ce monde, il est alors nécessaire, en premier lieu, de s'intéresser de près aux formes prises par ce monde. Ce sont ces formes que j'appellerai les territoires de l'information européenne. La notion de territoire [...] prend en compte le caractère localisé du monde de l'information et la nécessité de le décrire en l'inscrivant dans un espace et un temps bien définis. Elle conduit à mettre l'accent sur le caractère organisé de ce monde et à chercher à rendre visibles les institutions et les dispositifs d'interaction qui manifestent cette organisation.

(Gilles Bastin, Les professionnels de l'information à Bruxelles. Sociologie d'un monde de l'information. Territoires, carrières, dispositifs. Thèse, novembre 2003, p. 45)

Ce recours à la notion de territoires de l'information impose la nécessité de poursuivre, comme nous l'avons fait dans les phases antérieures, l'étude de lieux dispersés de la production d'information, mais en n'y cherchant pas la manifestation de règles de production de discours qui renverraient à une problématique identité journalistique. Pour cela, il serait peut-être productif d'inverser la perspective en s'inspirant de celle que propose Foucault dans *L'Ordre du discours* (1970). Comme pendant à la prolifération des discours et à leur création infinie, il propose d'envisager les principes de leur « raréfaction ». L'ordre du discours se construirait autant sur les principes et contraintes qui en limitent l'apparition, que sur les ressources qui en favorisent la multiplication.

On a l'habitude de voir dans la fécondité d'un auteur, dans la multiplicité des commentaires, dans le développement d'une discipline, comme autant de ressources infinies pour la création des discours. Peut-être, mais ce ne sont pas moins des principes de contraintes ; et il est probable qu'on ne peut pas rendre compte de leur rôle positif et multiplicateur, si on ne prend pas en considération leur fonction restrictive et contraignante.
(p. 38)

Il envisage ainsi, par exemple, que la notion d'auteur qui n'appartient pas au principe de la

littérature orale ait pu apparaître comme un principe de raréfaction de la production littéraire après l'invention de l'imprimerie [auteur non pas comme individu parlant, mais comme « principe de groupement de discours, comme unité et origine de leur signification]. A l'inverse, autant la vérité scientifique était liée au Moyen-Age à l'attribution à un auteur, autant depuis le XVIIe siècle cette vérité dépend de son détachement des conditions de son énonciation et de sa capacité à être énoncée anonymement (p. 29).

De la même façon, il examine la double face d'autres principes de constitution d'un ordre du discours, qui permettent à la fois leur prolifération et en interdisent l'apparition. Ainsi, la volonté de vérité (p. 15 sqq) qui fonctionne comme un système d'exclusion (discours vrai/faux ; vraisemblable) ou du commentaire qui conduit à la répétition et donc à la raréfaction (p. 23 sqq).

Il ne s'agit bien sûr que d'une piste qu'il faudrait travailler dans le contexte spécifique de la production d'information. Mais il semble qu'un tel renversement permettrait d'échapper à l'inventaire des règles de production discursive telles qu'elles se forment dans un territoire donné, ainsi qu'au risque de leur transfert abusif dans un autre territoire, pour essayer plutôt de mettre au jour des principes de raréfaction qui seraient communs aux territoires dispersés de production d'information et à l'origine des règles diversifiées propres à chacun de ces territoires.

Conclusion (Roselyne Ringoot)

L'apport conceptuel de Foucault articulant *dispersion* et *raréfaction* dans la constitution des discours s'inscrivent dans une sociologisation du discours que l'auteur n'a pas pour autant clairement développée. Si l'on renonce à une vision média centrée du journalisme, le concept de *dispersion* amène à prendre en compte les interactions et les imbrications à l'œuvre dans la production d'information. « Les territoires de l'information » greffés sur le concept de « monde social » évoqué plus haut vont dans le même sens. La recherche consacrée à la construction des problèmes publics pointe le rôle des associations et des organismes influençant l'actualité journalistique, tout comme la sociologie des mobilisations insiste sur l'interaction entre médias et sources (Neveu, 2000). Des travaux plus spécialisés sur l'analyse de discours mettent en évidence la co-construction discursive à l'œuvre dans les désignations d'acteurs et d'événements dans les médias (Krieg, 2003).

Il semblerait donc que la question des transformations du journalisme se pose en même temps que celle des transformations des cadres d'analyse du journalisme.